2026/033

COMMUNE DE LORRY-LÈS-METZ
EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 24 septembre 2026
Sous la Présidence de Monsieur GLESER Philippe, Le Maire

Date de la convocation : 17 septembre 2026

Date d'affichage : 05 OCT. 2026

Nombre de conseillers :
- **En exercice :19**
- **Présents : 18**
- **Votants : 19**
- **Pouvoir : 1**

Point 8 – Dénomination de chemin – chemin de la Fosse à Vigne

Une maison d'habitation est en cours de construction au fond de la parcelle n°195 section 3. L'accès s'effectue par le chemin perpendiculaire à la rue Moret, comme indiqué sur le plan ci-dessous :



Monsieur le Maire propose de nommer ce chemin d'après le lieu-dit Fossavigne et d'attribuer le numéro 1 à la maison d'habitation en construction.

L'adresse ainsi créée serait le 1, chemin de la Fosse à Vigne.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **DÉCIDE** de nommer le chemin : Chemin de la Fosse à Vigne et d'attribuer le numéro 1 à la maison d'habitation en cours de construction
- **AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Lorry-lès-Metz, le 29 septembre 2026

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Philippe GLESER

La secrétaire de séance

Sandra GETTO